

Oui au service public, mais non à l'initiative

Le 5 juin, nous nous prononcerons sur l'initiative sur le service public. Je voterai non à cette initiative au titre trompeur, car son application nuirait à un service de qualité.

En interdisant aux entreprises de service public de faire des bénéfices, les initiants manquent leur cible. En effet, ces bénéfices sont indispensables pour réaliser des investissements et des innovations. La Poste et Swisscom ne font pas exception. Nous, les clients, profitons indi-

rectement des bénéfices de ces entreprises, par exemple sous la forme de prestations postales modernes ou du développement de la fibre optique.

Swisscom et La Poste adaptent continuellement leurs prestations de base aux évolutions technologiques et aux besoins de la population. Pour y parvenir, elles doivent pouvoir disposer d'une marge de manœuvre entrepreneuriale et réaliser des bénéfices. C'est précisément ce que veut em-

pêcher l'initiative, mettant ainsi en danger le standard élevé du service universel et sa compétitivité.

Notons en passant que la disparition des bénéfices versés à la Confédération se traduirait par une augmentation des impôts. Je vous invite donc à voter non à cette initiative, à première vue séduisante, mais néfaste pour la Suisse.

DOMINIQUE DE BUMAN,
conseiller national PDC,
Fribourg